



Ecurie de Molion - GAEC de Molion

1 rue de la Presle - 52360 DAMPIERRE

RCS CHAUMONT 502 468 226

Port : 06.13.31.99.34

Email : ecuriedemolion@sfr.fr

Fiche d'inscription Stage 2025

(cf le planning des stages sur www.molion.ffe.com)

Intitulé du Stage :
Date : Du Au
Coût du stage :
Nombre d'enfant avec âge :

Pour réserver,

Vous devez remplir cette fiche d'inscription, accompagnée d'un chèque du montant du stage à renvoyer à l'adresse postale suivante.

GAEC de Molion
6 rue de la presle
52360 DAMPIERRE

Renseignements

Nom Prénoms
Né(e) le à
Adresse Code Postal Commune
N° de licence FFE : Tél. portable : Email :

Représentant légaux :

Qualité :	Qualité :
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Tél. :	Tél. :

Fiche médicale

Le cavalier souffre-t-il des pathologies suivantes ?

Allergies médicamenteuses oui non Laquelle ?.....
Allergies alimentaires oui non Laquelle ?.....
Asthme oui non Autres (précisez).....

Le cavalier suit-il un traitement ? oui non Lequel ?.....

Médecin traitant :

Nom Prénom Téléphone
Adresse.....

Personne à contacter en cas d'urgence (autre que les représentants légaux)

Lien de parenté :
Nom Prénom
Adresse
Tél portable Tél domicile Email

J'autorise la personne mentionnée ci-dessus à accueillir mon enfant si les parents sont injoignables

Personnes autorisées à récupérer le cavalier mineur à l'issue du cours ou stage (autre que les parents)

Nom Prénom Téléphone



Autorisation de soins médicaux

- Je soussigné(e) (Nom Prénom)....., en cas d'accident de mon enfant (Nom Prénom)....., autorise par la présente les responsables **de l'entreprise les Ecuries de Molion / GAEC de Molion** à prendre toutes les mesures nécessaires à la santé de mon enfant en cas d'accident et notamment faire administrer tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires, faire transporter mon enfant à l'hôpital choisi par les Sapeurs-pompiers ou le SAMU, et faire pratiquer tout examen et toute intervention chirurgicale urgente après consultation d'un praticien.

Engagement des parents

Je soussigné(e) (Nom Prénom)....., responsable du mineur (Nom Prénom)....., m'engage à :

- transmettre tout changement d'adresse, coordonnées téléphoniques concernant les personnes à contacter
- régler l'intégralité des frais du stage au premier jour du stage
- récupérer mon enfant à la fin de chaque cours ou stage selon l'horaire communiqué par l'Ecurie de Molion ou à le faire récupérer par un tiers autorisé ci-dessus. Le GAEC de Molion/Ecuries de Molion dégage toute responsabilité envers les mineurs en dehors des temps de cours ou de stage en cas de manquement des responsables du mineur à l'obligation ci-dessus.

Droit à l'image et données personnelles

Je soussigné(e), M ou Mme représentant légale de l'enfant actuellement inscrit en stage à l'écurie de Molion (GAEC de Molion) :

AUTORISE N'AUTORISE PAS

le GAEC de Molion (Ecuries de Molion), à diffuser sur son site internet, ses réseaux sociaux ou tout autre support publicitaire destiné à promouvoir les activités proposées, des images sur lesquelles mon enfant mineur est susceptible d'apparaître, prises dans le cadre de la pratique équestre. Cette autorisation de diffusion, prévue sans limite de temps, ne donnera lieu à aucune indemnité. L'établissement s'engage à utiliser ses images et vidéos dans le cadre de la promotion de ses activités et de ne pas en faire un usage commercial.

Règlement interne

Voici quelques points importants du règlement intérieur de l'Ecurie de Molion (affiché dans les locaux de l'Ecurie) :

- L'élève et ses accompagnateurs doivent être polis, courtois et respectueux envers le personnel de l'écurie, les autres élèves, toute autre personne se trouvant dans l'enceinte de l'écurie, les équidés ou autres animaux sous peine d'exclusion
- L'élève doit venir en tenue adaptée à la pratique de l'équitation avec chaussures d'équitation et bombe
- L'élève a le devoir de prendre soins de son équidé et de son matériel avec les plus grands soins possible et de nettoyer les salissures de son équidé à chaque séance
- Les accompagnants doivent rester discrets et ne pas intervenir dans les cours
- Les accompagnateurs ne sont pas autorisés à entrer dans les surfaces de travail pendant les cours
- Il est interdit de fumer dans l'établissement.
- Les chiens doivent être tenue en laisse.

Le mineur et ses représentants légaux s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

Signature du mineur

**Signature du représentant légal
précédée de la mention « lu et approuvé »**

